

Réf. 40		
Nom du Projet : Formulation d'un programme d'aménagement des zones industrielles au Burkina Faso		Pays : Burkina Faso
Lieu : Ouagadougou		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) ⇒ Expert en planification des projets et programmes, chef de mission ⇒ Expert urbaniste ⇒ Expert environnementaliste ⇒ Expert sociologue ⇒ Expert juriste en matière foncière
Nom du Client : Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat		Nombre d'employés ayant participé au projet : 06
Adresse : 01 BP 514 Ouagadougou 01, tél : +226 25 31 28 62		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 05 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 04/2017	Date d'achèvement (mois/année) : 07/2017	Valeur approximative des services fournis par DURADEVE Consulting : 14 153 390 HT F CFA - 21 578 € Valeur approximative des services du Consortium : 16 703 390 HT F CFA - 25 464 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Agence ARCADE		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 1 homme/mois
Nom et fonctions du responsable: Madi SAWADOGO, Directeur des Opérations, Duradeve Consulting		
Descriptif du projet :		
Le programme, visant à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et social (PNDES), a pour objectif général de contribuer à l'attractivité des investissements et à la croissance de l'économie nationale par l'aménagement et la gestion adéquats de zones industrielles intégrant des services appropriés qui assurent aux entreprises de bonnes conditions d'exercice de leurs activités. Spécifiquement, il s'agit de (i) mettre à niveau les zones industrielles actuelles par la réalisation d'aménagements complémentaires et d'équipements connexes, (ii) de réaliser de nouvelles zones industrielles répondant aux normes internationales minimales.		
Le programme est structuré autour de 2 composantes assorties d'une phase préparatoire.		
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Phase préparatoire</u> : mise en place d'un cadre institutionnel adéquat ; - <u>Composante 1</u>: Aménagement de nouvelles zones industrielles répondant aux normes internationales minimales ; - <u>Composante 2</u>: Réalisation des infrastructures de mise à niveau des zones industrielles actuelles. 		
Objectifs du projet :		
L'objectif global du projet est de formuler un programme d'aménagement des zones industrielles du Burkina Faso. Les objectifs spécifiques de la mission se résument comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire une analyse de la situation actuelle d'aménagement des zones industrielles en faisant ressortir d'une part les forces, les faiblesses et d'autre part les opportunités et les menaces ; - Faire une revue des textes législatifs, règlementaires et analyser toutes les parties prenantes indispensables pour un bon aménagement des zones industrielles ; - Formuler un programme adéquat d'aménagement des zones industrielles en tenant en compte des difficultés 		

déjà rencontrées dans l'aménagement des zones industrielles en chantier ;

- Élaborer un cadre logique du programme ;
- Élaborer un planning des activités nécessaires pour l'aménagement des zones industrielles assorti d'un chronogramme, d'indicateurs pertinents, et d'un budget qui pourra être proposé aux partenaires du MCIA pour financement ;
- Identifier et définir l'enrage institutionnel approprié du dispositif de pilotage et de mise en œuvre du programme ;
- Proposer un système de suivi-évaluation du programme ;
- Proposer un mécanisme de mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution du programme ;
- Proposer une stratégie de communication pour une visibilité du programme ;
- Former des cadres du Ministère en charge de l'industrie en méthodologie et en outil de suivi-évaluation des programmes d'aménagements.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

- Les activités réalisées lors de **la première phase** sont les réunions préparatoires entre les experts chargés de conduire la mission, la rencontre de cadrage, l'élaboration des outils de collecte des données et enfin l'analyse de la documentation pertinente.
- **La seconde phase** d'investigation a permis de collecter les données et informations multiformes auprès de plusieurs types d'acteurs : entreprises, structures publiques de l'Etat, des structures d'appui du secteur privé et des organisations professionnelles du secteur privé, Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et personnes ressources.
- **La troisième phase** a résidé dans le traitement, l'analyse des données et informations collectées, ainsi qu'à la rédaction du rapport diagnostique provisoire suivie d'une validation lors d'un atelier.
- **La quatrième phase** a consisté en la finalisation du rapport diagnostique provisoire et en la formulation du document de programme provisoire.